

Note Méthodologique : Signalisation de santé et de sécurité au travail à Tanger Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Tanger, pôle industriel (portuaire, manufacturier, logistique) exige une signalisation SST performante.
- Finalité: mettre en place/optimiser une signalisation claire, lisible et adaptée aux sites.
- Cadre réglementaire précis: décret marocain n° 2-14-563 et recommandations de l'OIT.
- Prise en compte des spécificités locales (climat, diversité des effectifs, cohabitation d'activités).

Point clé : Conformité réglementaire et adaptation terrain (messages, pictogrammes, implantation) sont indissociables pour réduire les risques.

Objectifs de la mission

- Identifier et signaler clairement les dangers sur l'ensemble des zones de travail.
- Réduire les accidents; faciliter l'évacuation et la gestion des urgences.
- Améliorer la compréhension des consignes par tous les salariés.
- Assurer la conformité au décret n° 2-14-563 et aux références internationales.
- Contribuer à la maîtrise des risques et à la pérennité des activités.

Périmètre / livrables attendus

- Inspection terrain des installations et identification des zones à risques.
- Analyse documentaire et réglementaire (consignes internes, plans d'évacuation).
- Plan d'action et d'implantation de la signalisation, adapté au contexte local.
- Formation/sensibilisation des équipes et assistance à la mise en œuvre.
- Livrables: rapport d'audit, état des lieux réglementaire, plan d'implantation/communication, rapport de suivi et améliorations.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Inspections sur site, entretiens, collecte d'informations et incidents passés.
- Résultat: rapport d'analyse des risques et d'audit (constats terrain).

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue du décret n° 2-14-563, normes internationales, consignes internes, plans d'évacuation.
- Résultat: état des lieux réglementaire et documentaire.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Définition des mesures, types de signaux, implantation, communication interne.
- Résultat: plan d'implantation et de communication personnalisé.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Formation des équipes, assistance à la mise en œuvre, contrôles périodiques.
- Résultat: rapport de suivi et propositions d'amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Durée globale indicative: 1 à 4 semaines selon la taille, la complexité et le niveau de conformité actuel.
Formats: présentiel pour le terrain; à distance possible pour l'analyse documentaire.

Phase	Format	Durée indicative	Jalons / sorties
Diagnostic initial	Présentiel (inspection terrain)	Incluse dans 1–4 semaines	Rapport d'analyse des risques et d'audit
Analyse documentaire & réglementaire	À distance / présentiel	Incluse dans 1–4 semaines	État des lieux réglementaire et documentaire
Recommandations & plan d'action	Ateliers / restitution	Incluse dans 1–4 semaines	Plan d'implantation et de communication
Suivi & accompagnement	Présentiel + points de suivi	Incluse dans 1–4 semaines	Rapport de suivi et améliorations

Rôles & responsabilités

Client

- Fournit les accès nécessaires aux sites et installations.
- Met à disposition: plans des locaux, registres d'accidents, procédures internes, certifications SST.
- Établit avec le cabinet le calendrier d'intervention et les points de suivi.
- Met en œuvre sur site les recommandations, avec assistance.

Consultant

- Réalise le diagnostic terrain et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Produit les livrables: rapport d'audit, plan d'action, recommandations, rapport de suivi.
- Forme/sensibilise les équipes; assure contrôles périodiques et ajustements.
- Accompagne la mise en conformité au décret n° 2-14-563 et aux normes pertinentes.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Accès aux sites pour l'inspection terrain.
 - Plans des locaux et plans d'évacuation.
 - Registres d'accidents/incidents.
 - Procédures internes et consignes de sécurité.
 - Certifications SST existantes.
 - Informations sur les dispositifs de signalisation en place (pictogrammes, messages).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Calendrier d'intervention établi avec le client; alternance audits, ateliers, points de suivi.
 - Suivi régulier: contrôles périodiques, audit de suivi, ajustements selon l'évolution des activités.
 - Remise des livrables clés par jalon (rapport d'audit, plan d'action, rapport de suivi).
 - Engagement sur le respect des délais et la qualité des livrables.
 - Transparence et rapports clairs pour faciliter la décision des responsables SST.
 - Intégration d'outils numériques pour optimiser le pilotage de la signalisation.
 - Conformité systématique au décret n° 2-14-563 et aux références internationales applicables.
-